



ÉTUDES RÉTIVIENNES

Feuille de style pour les auteurs

Nous vous remercions d’être particulièrement attentif aux normes éditoriales décrites ci-dessous.

Veillez soumettre votre texte non paginé en format Word (.doc ou .docx) et l’accompagner d’un résumé en français et en anglais (500 caractères maximum), et de cinq mots-clés.

Format

- Maximum 45.000 caractères (espaces et notes incluses)
- Corps du texte : Times ou Times New Roman 12 pt
- Interligne simple (y compris notes et citations)
- Utiliser la justification
- La première ligne d’un paragraphe est mise en retrait de 0,8 cm
- Les citations qui ne sont pas intégrées dans le corps du texte sont mises en retrait de 0,8 cm sur la gauche.
- Avant et après une citation qui n’est pas intégrée dans le corps du texte : 1 ligne vide
- Pas de ligne vide entre les différents paragraphes sauf avant le paragraphe de conclusion et entre chaque grande partie s’il n’y a pas de d’intertitre.
- S’il y a des intertitres de 2e degré, une ligne vide avant et après.

Titres et sous-titres

- 1^{er} degré – titre de la contribution : en gras, 14 pt.
- 2^e degré – sous-titre (facultatif) : 12 pt.
- 3^e degré – sous-titre (facultatif) : *12 pt, italique*
- Pas de numérotation dans les titres et les sous-titres
- Pas de ponctuation à la fin d’un titre ou d’un sous-titre

Signature de l'article

- À inclure à la fin du texte :
 - 1^{re} ligne : Prénom NOM (ce dernier en petites capitales, initiale en majuscule)
 - 2^e ligne : Institution / organisme de rattachement

Citations

- Les citations doivent être fidèles au texte original, jusqu'à la ponctuation.
- Lorsque la citation est tronquée, signaler que des mots manquent avec des points de suspension entre crochets [...].
- Les citations sont placées entre guillemets (« A »), avec des espaces insécables. On utilise les guillemets anglais (“A”), sans espaces, dans le cas d'une citation à l'intérieur d'une citation.
- Pour les citations de plus de deux lignes ou de deux vers, on détache la citation du corps du texte : en retrait de 0,8 à gauche, en 10 pt., sans guillemets. La citation est précédée et suivie par une ligne vide.
- Quand on cite des vers dans le texte ou en note, et non en citation détachée, on sépare chaque vers par une barre oblique (/), et chaque strophe d'une double barre oblique (//). On ne met aucune espace avant et après la barre oblique.
- Les citations en langues étrangère ou ancienne sont traduites en note de bas de page avec les références à l'édition originale et à la traduction (« je traduis », le cas échéant).
- Ponctuation :
 - Si la citation termine une phrase du texte, le point succède aux guillemets fermants (».).
Ex : Mme Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il suerait un pot de pommade tous les matins si on en lui donnait ».
 - Si elle est syntaxiquement autonome, les guillemets fermants succèdent au point (. »).
Ex : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

Exemples :

Citations entièrement fondues dans le texte ne comportant que quelques mots, ne constituant pas une phrase complète :

- La cigale de la fable, « fort dépourvue », fut contrainte d'aller chercher secours « chez la fourmi sa voisine » ; elle n'en reçut que des moqueries.
- Il arriverait à cet âge où les « pourquoi ? » et les « comment ? » émaillent toutes les conversations.

Citations fondues dans le corps de la phrase : le début de la citation est fondu dans le corps du texte mais se termine sur une phrase complète :

- Mme Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il suerait un pot de pommade tous les matins si on en lui donnait ».

Citation pouvant être indépendante, débute par une phrase complète. Son premier mot prend une capitale initiale. Elle est introduite par deux points et fait suite au texte.

- Deux siècles avant notre ère, le poète Térence affirmait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

Notes de bas de page et appels de notes

- Les notes de bas de page sont rédigées en Times ou Times New Roman 10 pt.
- Indiquer les appels de notes par une insertion de note en bas de page (Menu Insertion / Note de bas de page), en exposant.
- La numérotation est continue.
- Le n° de la note est suivi d'une espace.
- Placer les appels de notes au plus près des mots du texte qui demandent des précisions en note, avant la ponctuation (guillemets, point...).

Exemples

Ex : Il eut pour mission d'exécuter des travaux de vitrerie au Vatican, en particulier de vitrer les célèbres travées alternées¹ ; sa présence à Rome est attestée vers 1505. Vasari lui consacre l'une de ses biographies².

Ex : Dans une lettre à l'adresse d'un ami imprimeur, George Sand affirme que « la ponctuation a sa philosophie comme le style³ ».

Références en notes en bas de page

Monographie

Prénom et nom, *titre de l'ouvrage* (italique), ville, éditeur, (collection : entre guillemets ; information facultative), année de parution.

Nicolas Belmont, *Poétique du conte. Essai sur le conte de tradition orale*, Paris, Gallimard, coll. « Le langage des contes », 1999, p. 11.

En cas de réédition, indiquez entre parenthèses les références de la première édition après la date de réédition :

Anne-Marie Christin, *Poétique du blanc. Vide et intervalle dans la civilisation de l'alphabet*, Paris, Vrin, 2009 (1^{re} éd. Peeters, 2000).

Lorsqu'il y a plusieurs lieux d'édition, séparer ceux-ci par une barre oblique, sans espace avant ni après (ex : Paris/Bruxelles).

Pour les ouvrages étrangers, les lieux d'édition (ex : Rome, Munich) sont écrits en français, quand le nom de la ville existe en français ; de même, pour les revues étrangères, les mois de parution sont donnés en français (ex : septembre 1986).

Livre traduit

Placer le nom du traducteur après le titre traduit précédé de trad. :

Meyer Schapiro, *Les Mots et les images. Sémiotique du langage visuel*, trad. Pierre Alferi, Paris, Macula, 2000.

Article tiré d'un collectif

Prénom suivi du nom, titre du chapitre (entre guillemets) + « dans » *titre de l'ouvrage* (italique), prénom et nom du ou des directeurs de la publication suivi de (dir.), ville, éditeur, année de parution, n° des première et dernière pages de l'article.

Guillaume Peureux, « "Jamais un brave chien n'abandonne son os". Remarques sur *l'Oaristys* entre 1548 et 1674 », dans *Écrire l'histoire du harcèlement sexuel. Les mots pour le dire*, Armel Dubois-Nayt et Réjane Hamus-Vallée (dir.), Paris, MSH Paris-Saclay Éditions, 2023, p. 95-108.

Article de revue

Prénom suivi du nom, titre de l'article (entre guillemets à la française), *titre du périodique* (en italiques), vol. (s'il y a lieu), n° du périodique mais sans la mention n°, années de parution, pages.

Loïc Dechambenoit, « Voltaire déboulonné ? Histoire polémique de la statuaire voltairienne dans l'espace public français (1770-2020) », *En Volées*, 2, décembre 2022, p. 2-28.

Article de dictionnaire

Les articles des dictionnaires et encyclopédies sont mis en « PETITES CAPITALES » ; de même dans le corps du texte. Pour les articles de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, la référence se présente comme suit :

Jaucourt, art. DESPOTISME, *Encyclopédie*, t. IV (1754), p. 886.

Source consultée en ligne

Voltaire, *Prix de la justice et de l'humanité*, Ferney, s. n., 1778, p. 76, consulté le 2 mai 2020, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5705868k?rk=21459;2>.

Répétition d'un titre, d'un article

Lorsque la référence à un même titre se répète, abréger les références bibliographiques en note de bas de page en ne mettant que l'initiale du prénom et le nom de l'auteur, le titre en italiques (abrégé s'il y a lieu), *op. cit.* ou art. cité et la page.

- Pour un ouvrage déjà cité, employer *op. cit.* (pour *opus citatum*).
- Pour un article déjà cité, employer art. cité.
- Si deux notes consécutives renvoient au même ouvrage ou au même article, utiliser l'abréviation « *Ibid.* » ou « *ibid.* » suivie de la page.
- NB : virgule sans italique après *ibid.* ou *op. cit.* (*ibid.*, p. xx).

Monographie

Première mention : Françoise le Borgne, *Rétif de la Bretonne et la crise des genres littéraires (1767-1797)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les Dix-huitièmes siècles », 153, 2011.

Seconde mention : F. Le Borgne, *op. cit.*, p. 132.

Si un autre ouvrage du même auteur a déjà été cité, répéter le titre lors de la 2^e mention :

F. le Borgne, *Rétif de la Bretonne et la crise des genres littéraires (1767-1797)*, *op. cit.*, p. 132.

Articles

S'il n'y a eu qu'un article cité d'un auteur, on se contentera de :

L. Dechambenoit, art. cité., p. xx.

S'il y a eu au moins deux articles cités d'un auteur, on ajoutera le titre :

L. Dechambenoit, « Voltaire déboulonné ? Histoire polémique de la statuaire voltairienne dans l'espace public français (1770-2020) », art. cité, p. xx.

Retour fréquent d'une même référence

L'ouvrage ou les ouvrages étudiés revenant souvent dans la contribution peuvent, après leur première mention, voir leur titre abrégé :

Première mention : Rétif de la Bretonne, *Les Nuits de Paris*, référence complète. Préciser que les autres références à cet ouvrage se feront désormais sous la forme *NP* suivie du n° de p.

Mentions suivantes : *NP*, p. xx.

Consignes particulières

- Les titres des œuvres sont en italique.
 - Si le titre commence par un article, lettre capitale à l'article et italique.
Ex : *Les Posthumes* (et non : les *Posthumes*)
 - Lettre capitale au premier substantif et aux adjectifs qui le précèdent.
Ex : *La Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans*
- Les mots étrangers et alphabets non latins sont en italique.
- Pour les ponctuations doubles (; ! ?), mettre une espace insécable avant.
- Mettre les accents, les trémas et les cédilles sur les capitales (les majuscules des acronymes échappent en revanche à l'accentuation).
- Les siècles seront toujours composés en chiffres romains (seule exception : si dans un titre ils sont en chiffres arabes).
- *Cf.* : renvoi qui invite le lecteur à un rapprochement, une comparaison. À éviter, sinon mettre en italique.
- *Voir* : renvoi qui invite le lecteur à se reporter au texte évoqué dans le corps de l'article.

- Ne pas confondre le chiffre 0 et la lettre O, le chiffre 1 et la lettre l.
- Veiller aux lettres soudées : œ, Œ, æ, Æ
- Abréviations : voir page suivante.

Abréviations

XVIII ^e siècle :	XVIII ^e siècle (en petites capitales)
nombres :	1 ^{er} 1 ^{re} 2 ^e I ^{er}
chapitre :	chap.
livre :	liv.
introduction :	introd.
<i>loco citato</i> :	<i>loc. cit.</i>
édition :	éd. (avec accent)
et cætera :	etc. (jamais en italique. Toujours suivi d'un point abrégatif, qui se substitue au point final si l'abréviation termine la phrase, et non de points de suspension.)
fascicule :	fasc.
feuillet :	f.
figure :	fig.
folio:	f ^o
<i>idem</i> :	<i>id.</i>
madame :	Mme
mesdames :	Mmes
mademoiselle :	Mlle
mesdemoiselles :	Mlles
monsieur :	M.
messieurs :	MM.
monseigneur :	Mgr
messeigneurs :	Mgrs
manuscrit :	ms
note :	n.
ouvrage cité :	ouvr. cité
page :	p.
planche :	pl.
recto :	r ^o
sans date :	s. d.
sans lieu :	s. l.
sans lieu ni date :	s. l. n. d.
scène :	sc.
section :	Sect.
<i>sequiturque</i> :	<i>sq.</i>
<i>sequunturque</i> :	<i>sqq.</i>
supplément :	suppl.
tome :	t.
vers :	v.
verso :	v ^o
volume :	vol.